QUANTUM GENOMICS

Société anonyme au capital de 10.752.183,54 euros Siège social : 33, rue Marbeuf - 75008 Paris 487 996 647 R.C.S. Paris

POUVOIR

Je soussigné(e) :	
Monsieur/Madame	, demeurant
OU	
Monsieur/Madame, société la société, société euros, dont le siège social est situé	, agissant en sa qualité de de au capital de
euros, dont le siège social est situé immatriculée sous le numéro d'identification unique_ Titulaire, à la date des présentes, de :	, R.C.S,
actions inscrites en nominatif (pur actions au porteur (dans ce cas copie de <u>l'attestation d'inscription en compte</u> à émet la détention de vos actions),	s, merci d'accompagner le présent pouvoir d'une
donne pouvoir spécial à :,	demeurant

de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société devant se tenir au siège social de la Société et <u>à huis clos(*)</u>, le 24 juin 2021 à dix heures, et appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Lecture des rapports complémentaires du Conseil d'Administration dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles
 L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2 et R. 225-116 du Code de commerce,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « primes d'émission, de fusion, d'apport »,
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur,
- Non-renouvellement du mandat d'un Administrateur,
- Nomination de nouveaux Administrateurs,
- Fixation du montant de la rémunération à allouer aux Administrateurs,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société,

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique),
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement),
- Délégation au Conseil d'Administration aux fins d'émettre 100.000 bons de souscriptions d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires nommément désignées - Conditions et modalités de l'émission,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions rachetées,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

(*) AVERTISSEMENT : COVID-19

Dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 et des mesures administratives prises pour interdire ou limiter les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale devant se tenir le 24 juin 2021 sont aménagées en conséquence.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces nouvelles modalités, sur le site internet de la Société (lien : www.quantum-genomics.com/investisseurs/, rubrique Assemblées Générales).

En conséquence de tout ce qui précède, le présent pouvoir est donné aux fins de participer, <u>sans présence physique le cas échéant, notamment en remplissant une formule de vote par correspondance</u>, à cette Assemblée et à toute autre Assemblée qui par suite de défaut de quorum serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à	
Le	2024
Le	2021

Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir".